

ÉCRIRE POUR LES DROITS

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

AGISSEZ MAINTENANT

WWW.ISAVELIVES.BE

NIGERIA : EMMANUEL EGBO

**UN
ADOLESCENT
ABATTU PAR
LA POLICE
PENDANT
QU'IL JOUAIT**



Emmanuel Egbo, 15 ans, a été abattu par la police le 25 septembre 2008 à Enugu, au Nigeria, alors qu'il jouait dans la rue. La police affirme qu'il avait commis un vol à main armée. Cependant, des témoins assurent qu'il n'avait pas d'arme et qu'il jouait avec d'autres jeunes. La famille d'Emmanuel n'a pas pu l'enterrer parce que son corps a disparu de la morgue de l'hôpital.

Dans un premier temps, aucune enquête n'a été ouverte. Les proches d'Emmanuel se sont rendus à maintes reprises au poste de police d'Enugu pour demander que les circonstances de sa mort fassent l'objet d'une enquête. Ils se sont entretenus plusieurs fois avec des responsables de la police d'Enugu entre octobre 2008 et mai 2009. Lors d'une

de ces visites, qui succédait à bien d'autres, ils ont appris que le policier chargé de l'enquête avait changé de poste. « L'agent nous a dit que le garçon avait commis un vol à main armée et que l'affaire était close. Pour nous, cette fin est un cauchemar », a expliqué un membre de la famille.

En septembre 2009, la famille d'Emmanuel a été informée que le policier soupçonné de l'homicide avait été arrêté. Cependant, on ignore toujours où se trouve le corps de l'adolescent et, à ce jour, personne n'a été poursuivi pour sa mort.

Veuillez écrire à l'inspecteur général de la police et demander qu'une enquête exhaustive et impartiale soit menée sans délai sur la

mort d'Emmanuel Egbo, tué par balle le 25 septembre 2008. Exhortez-le à rouvrir le dossier, à interroger tous les témoins et à traduire les responsables présumés en justice. Demandez instamment que le corps d'Emmanuel Egbo soit restitué à sa famille ou que celle-ci soit informée du lieu où il a été inhumé. Envoyez vos appels à :

**Hafiz Ringim
Inspector General of Police
Nigeria Police Force Headquarters
Louis Edet House
Shehu Shagari Way
Area 11 Garki, Abuja
Nigeria**

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur l'Inspecteur Général,

C'est avec beaucoup d'inquiétude que j'ai appris la disparition brutale de Emmanuel Egbo, un jeune garçon de 15 ans, abattu par la police le 25 septembre 2008 à Enugu. Selon les policiers, il s'agirait d'un délinquant et il aurait été armé. En réalité, selon des témoins, il jouait simplement à ce moment dans la rue avec des camarades.

Fait troublant, son corps, emmené à la morgue, a disparu et malgré de multiples demandes et recherches de sa famille, il n'a pas été retrouvé. D'autre part aucune enquête

n'a été ouverte malgré de nombreuses rencontres de ses proches avec la police.

En tant que membre d'Amnesty International, je vous demande instamment qu'une enquête impartiale et indépendante soit ouverte à ce sujet, que les témoins soient entendus et que les responsables de la mort de ce jeune homme soient traduits en justice. Je vous prie également de mettre tout en oeuvre afin que le corps d'Emmanuel Egbo soit rendu à sa famille.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur Général, l'expression de ma haute considération.

FÉDÉRATION DE RUSSIE : NATALIA ESTEMIROVA

L'ASSASSINAT D'UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUÊTE



© Memorial

Le 15 juillet 2009 au matin, Natalia Estemirova, défenseuse des droits humains, a été enlevée devant chez elle à Grozny, en Tchétchénie. Quelques heures plus tard, son corps a été retrouvé dans une forêt de la république voisine d'Ingouchie. Elle avait reçu des coups de feu tirés à faible distance dans la tête et dans la poitrine.

Natalia Estemirova travaillait pour Memorial, une organisation russe de défense des droits humains. À partir de l'an 2000, elle avait recueilli des preuves – notamment des déclarations de témoins – de violations des droits humains commises au cours de la décennie précédente. Elle avait également collaboré avec Anna Politkovskaïa, qu'elle avait aidée à entrer en contact avec des victimes d'atteintes aux droits fondamentaux.

L'enquête sur l'assassinat de Natalia Estemirova a conclu qu'aucun représentant de l'État n'était impliqué dans cet homicide. Pourtant, peu de temps

avant sa mort, la défenseuse des droits humains travaillait, entre autres, sur une exécution extrajudiciaire présumée et une disparition forcée. Elle avait indiqué que des responsables des postes de police de Kourchaloï et de Chali, en Tchétchénie, étaient peut-être impliqués dans ces violations.

Dans des lettres adressées à Amnesty International, les autorités russes ont donné l'identité du meurtrier présumé de Natalia Estemirova et affirmé qu'un mandat d'arrêt international avait été décerné à son encontre. Cependant, l'organisation craint que les investigations menées à ce jour n'aient pas été suffisantes et s'inquiète notamment de ce que des allégations crédibles selon lesquelles des responsables de l'application des lois seraient mêlés à l'assassinat de Natalia Estemirova n'ont pas été examinées.

Bien que des représentants des autorités, dont le président russe Dmitri Medvedev, aient déclaré que le

crime serait élucidé et ses auteurs traduits en justice, rien n'indique que l'enquête soit menée de manière approfondie et indépendante.

Veillez écrire aux autorités russes pour les engager à mener une enquête indépendante, impartiale et exhaustive sur le meurtre de Natalia Estemirova, et notamment à examiner l'implication possible de représentants de l'État ou de membres des forces de sécurité. Demandez instamment que les responsables présumés soient traduits en justice. Envoyez vos appels à :

**Dmitry Anatolievich Medvedev
President of the Russian Federation
ul. Ilyinka, 23
103132 Moscou - Russie
Fax : +7 495 9102134**

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

Le 15 juillet 2009, Natalia Estemirova était enlevée de sa demeure à Grozny

(Tchétchénie) et son corps fut retrouvé quelques heures plus tard dans une forêt de la république voisine d'Ingouchie. Elle avait reçu des balles dans la tête et la poitrine.

Natalia Estemirova travaillait pour l'association de défense des droits de l'homme Memorial. Depuis 2002, elle rassemblait des témoignages sur les violations des droits humains commis ces dix dernières années.

L'enquête ouverte sur son cas a rejeté la participation éventuelle de policiers et les autorités affirment qu'un suspect a été découvert et qu'il est recherché. Il semble néanmoins

que l'enquête menée est inadéquate et que l'on n'a pas investigué dans la bonne direction c'est à dire l'implication d'autorités de la région. En effet, les dernières recherches de Natalia Estemirova mettaient en cause des membres de la police de Kurchaloi et Shali (Tchétchénie).

En tant que membre/sympathisant d'Amnesty International, je vous prie instamment de mettre tout en œuvre afin qu'une nouvelle enquête impartiale, indépendante et exhaustive soit ouverte et que les responsables présumés soient traduits en justice.

Je vous remercie de prendre ma requête en considération et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

ISRAËL/PALESTINE : HAMEAUX DE HADIDIYA ET HUMSA

DES FAMILLES RISQUENT UNE EXPULSION FORCÉE



© Amnesty International

Les habitants des hameaux de Hadidiya et de Humsa, dans la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, vivent constamment dans la crainte d'être expulsés de force et de voir leurs habitations et leurs moyens de subsistance réduits à néant par l'armée israélienne. Ils rencontrent de grandes difficultés à s'approvisionner en eau, l'utilisation des ressources locales étant exclusivement réservée aux colonies israéliennes voisines, qui sont illégales aux termes du droit international.

Depuis 2007, de nombreuses démolitions d'habitations et d'autres constructions ont eu lieu à Hadidiya et à Humsa. En août 2007, les abris de 40 familles ont été détruits. En juin 2009, l'armée israélienne a détruit des habitations et d'autres constructions appartenant à 18 familles et a saisi leur citerne, ainsi qu'un tracteur et une remorque qu'elles utilisaient pour aller chercher de l'eau. Les autorités israéliennes ont également démoli des constructions à plusieurs reprises dans des villages palestiniens voisins en 2010.

Les conditions de vie à Hadidiya et à Humsa sont extrêmement difficiles. La construction de bâtiments en dur leur étant interdite, les villageois résident dans des tentes et des cabanes, constructions également jugées « illégales » par l'armée israélienne et susceptibles d'être détruites. Les communautés palestiniennes de la vallée du Jourdain, qui tiraient auparavant l'essentiel de leur subsistance de l'agriculture et de l'élevage d'ovins, sont actuellement menacées par la pénurie d'eau et le manque de pâtures.

Les autorités israéliennes affirment que les habitants de Hadidiya et de Humsa n'ont pas le droit de vivre dans la région parce qu'il s'agit d'une « zone militaire fermée ». Leur situation illustre la stratégie que les autorités ont manifestement choisi de suivre pour pousser les Palestiniens à quitter cette partie de la Cisjordanie. La communauté internationale a témoigné son soutien aux habitants de ces villages et est intervenue en leur faveur ; toutefois,

son attention s'est relâchée ces dernières années. Il est essentiel d'agir à nouveau, et ce sur la durée.

Veillez écrire aux autorités et les exhorter à adopter un moratoire sur les démolitions et les expulsions forcées à Hadidiya et à Humsa, ainsi qu'à restituer les biens saisis. Demandez instamment la levée des entraves discriminatoires à l'accès à l'eau, à l'électricité et aux produits de première nécessité.

Envoyez vos appels à :

**Ehud Barak
Minister of Defence
Ministry of Defence
37 Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 61909 • Israël
Fax : +972 3 691 6940/696 2757
Courriel : minister@mod.gov.il
Formule d'appel : Dear Minister,
/ Monsieur le Ministre,**

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre,

En tant que membre d'Amnesty International qui est, comme vous le savez une organisation impartiale à buts exclusivement humanitaires, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le sort que connaissent actuellement les habitants de Hadidiya et Humsa, deux hameaux de la vallée du Jourdain, dont les habitats, et les moyens de subsistances sont gravement mis en péril par l'armée israélienne. Ces populations souffrent également d'une grave pénurie d'eau, les réserves aquifères étant réservées à l'usage exclusif des implantations israéliennes voisines.

Par ailleurs, ces villages souffrent depuis des années de la destruction de leurs maisons et de la confiscations de leurs instruments de

travail (tracteurs, outils de forage etc...). Ne disposant ni d'eau ni de pâturages suffisant pour leurs troupeaux, la vie des Palestiniens vivant dans ces lieux est de plus en plus menacée, malgré l'aide de la solidarité internationale.

Nous vous demandons instamment de promulguer un moratoire quant aux destructions de maisons, saisies de matériel et restrictions d'eau et d'électricité.

Tous les pays du monde accueillerait avec satisfaction et soulagement une telle démarche du gouvernement israélien.

Recevez Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

PHILIPPINES : JAMES BALAO

DISPARITION D'UN DÉFENSEUR DES DROITS DES INDIGÈNES



James Balao, défenseur des droits des indigènes, a été enlevé le 17 septembre 2008 dans la ville de Baguio, aux Philippines. Des témoins ont rapporté qu'il se trouvait alors près de chez lui et que des hommes armés en uniforme l'avaient poussé brutalement dans une camionnette blanche, affirmant qu'ils l'arrêtaient pour trafic de stupéfiants.

James Balao a contribué à la création de l'Alliance populaire de la Cordillère (CPA), une organisation de défense des populations indigènes fondée en 1984. Il a par la suite fait des recherches sur les droits des populations indigènes, notamment les droits fonciers, et contribué à la rédaction des dispositions de la Constitution philippine de 1986 relatives à ces droits.

Avant son enlèvement, James Balao avait envoyé à sa famille un courriel dans lequel il décrivait de manière détaillée la surveillance à laquelle il était soumis depuis juin 2008. Il disait avoir été suivi par une camionnette bleue et blanche. Ces dernières années,

des personnes qui subissaient ce type de surveillance ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. On dénombre actuellement plus de 200 cas non élucidés de disparition forcée aux Philippines pour la seule décennie passée. Les disparitions forcées ont atteint leur plus haut niveau sous le régime de la loi martiale, dans les années 1970, pendant lesquelles 1 600 cas ont été signalés. La plupart d'entre elles n'ont jamais été élucidées.

Le Congrès philippin n'a pris aucune disposition en matière de disparitions forcées, à l'exception d'une brève enquête d'ordre général menée sur des cas signalés en 2008. En 2010, les autorités ont mis sur pied une équipe chargée d'enquêter sur des allégations d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées, mais aucune information complémentaire n'a été communiquée sur le cas de James Balao.

Veillez écrire au président des Philippines et exprimer l'inquiétude que vous inspire la disparition forcée de James Balao. Engagez-le à donner un degré de priorité élevé à la résolution des affaires de disparition forcée, y compris celle de James Balao, en ordonnant que des enquêtes approfondies et impartiales soient menées dans les meilleurs délais. Demandez que cet homme soit libéré immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé dans de brefs délais d'une infraction dûment reconnue par la loi. Rappelez qu'il ne doit être ni torturé, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements en détention. Utilisez le formulaire figurant sur le site officiel de la présidence :
<http://www.president.gov.ph/government/default.aspx>

Précisez votre pays de résidence et, le cas échéant, la section d'Amnesty International dont vous êtes membre.

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président

En ma qualité de membre d'Amnesty International qui est, comme vous le savez une organisation impartiale à but humanitaire, j'attire votre attention sur le cas de Monsieur James Balao.

Cet homme est actuellement porté disparu depuis le 17 septembre 2008. À cette date des témoins l'ont vu, à Baguio City, poussé de force dans une camionnette blanche par des hommes en uniforme qui dirent à la foule qu'il s'agissait d'un trafiquant de drogue.

En fait Monsieur Balao est un chercheur renommé qui a étudié les droits à la terre des populations indigènes. Il se sa-

vait menacé et craignait pour sa vie. D'après les renseignements d'Amnesty il y aurait actuellement environs deux cents cas de disparition forcée non résolus aux Philippines, depuis seulement dix ans.

Les enquêtes récemment menées l'an passé n'ont pas éclairé le cas de Monsieur Balao, c'est pourquoi je vous demande respectueusement, sa libération immédiate, à moins, bien sûr, que des charges sérieuses soient retenues contre lui, auquel cas, il doit être jugé, et, bien évidemment, en aucun cas, torturé.

Recevez, Monsieur le Président l'assurance de ma plus haute considération.

ALGÉRIE : MALIK MEDJNOUN

DÉTENU SANS JUGEMENT DEPUIS 1999



Malik Medjnoun est détenu dans l'attente de son procès depuis 1999. Il a été arrêté le 28 septembre 1999 à la suite de l'assassinat de Lounès Matoub, un chanteur critique à l'égard du gouvernement algérien. Bien que la procédure judiciaire à son encontre ait officiellement débuté en mai 2001, son procès n'a cessé d'être reporté depuis lors.

Après son arrestation, Malik Medjnoun a été maintenu en détention au secret durant plus de sept mois dans une caserne à Alger, où il dit avoir été frappé avec un manche de pioche, soumis à des décharges électriques et contraint à avaler de l'eau sale et d'autres liquides. D'après son témoignage, il a ensuite été quotidiennement battu pendant plusieurs mois par des gardiens de prison et régulièrement privé de nourriture. Il a été transféré à l'hôpital militaire de Blida, au sud d'Alger, son état de faiblesse étant tel qu'il était incapable de se tenir debout.

Malik Medjnoun a été présenté à un procureur général les 4 et 6 mars 2000, ainsi qu'à un juge d'instruction à Tizi Ouzou le 2 mai 2000. Il n'a bénéficié d'une assistance juridique dans aucun des deux cas. Le 2 mai 2000, il a été informé qu'il avait été inculpé d'« appartenance à un groupe terroriste armé » et de l'assassinat de Lounès Matoub, sur la base des déclarations d'un autre homme qui est ensuite revenu sur ses « aveux », affirmant qu'ils lui avaient été extorqués sous la torture. Malik Medjnoun est actuellement incarcéré dans la prison civile de Tizi Ouzou.

Lounès Matoub a été abattu par des tireurs non identifiés le 25 juin 1998. Les circonstances de sa mort sont controversées et n'ont jamais fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme.

Veillez écrire aux autorités et les engager à libérer Malik Medjnoun, cet homme n'ayant toujours pas été jugé plus de 10 ans après son arrestation. Demandez instamment que les allégations selon lesquelles il a été torturé en détention donnent lieu à une enquête exhaustive et impartiale, et que des investigations approfondies soient menées sur l'assassinat de Lounès Matoub. Envoyez vos appels à :

**Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika
Président de la République algérienne
Présidence de la République
El Mouradia
16000 Alger
Algérie
Courriel : President@el-mouradia.dz
Formule d'appel : Monsieur le Président,**

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

En tant que membre d'Amnesty International, organisation apolitique, à buts humanitaires, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le cas de Monsieur Malik Medjnoun.

Monsieur Medjnoun séjourne actuellement en prison depuis 1999, dans l'attente d'être jugé.

Il a, en effet, été arrêté en 1999 et accusé, en 2000, du meurtre de Matoub Lounès, survenue en 1998. Il n'y a pas eu de procès. Il n'a jamais eu droit à une défense légale et son

maintien en prison est due exclusivement à l'accusation d'un témoin qui s'est rétracté depuis, disant qu'il avait parlé sous la torture.

Nous vous demandons, avec insistance, de faire relâcher cet homme dont aucune enquête sérieuse n'a prouvé la culpabilité et qui néanmoins a passé plus de dix ans en prison.

Recevez, Monsieur le président l'assurance de ma plus haute considération.



Alberta (Bety)
Cariño
© CACTUS



Jyri Antero
Jaakkola
© Private

MEXIQUE

ASSASSINATS D'ALBERTA (BETY) CARIÑO, DÉFENSEURE MEXICAINE DES DROITS HUMAINS ET DE L'OBSERVATEUR FINLANDAIS, JYRI ANTERO JAAKKOLA

La communauté de San Juan Copala, à Oaxaca au sud du Mexique, est principalement formée par les indigènes triquis qui se sont revendiqués municipalité autonome en 2007. Depuis fin 2009, la communauté est assiégée par le groupe paramilitaire UBISORT qui a limité l'accès aux ressources de base et a bloqué l'accès à l'éducation et aux services de santé.

Le 27 avril 2010, un convoi humanitaire composé d'activistes mexicains des droits humains et d'observateurs européens, se rendait à San Juan de Copala pour se renseigner sur les atteintes des droits humains et porter assistance aux habitants. La caravane internationale est tombée dans une embuscade soupçonnée d'avoir été orchestrée par UBISORT. De nombreuses personnes ont été blessées. La dirigeante indigène défenseure des droits humains Alberta (Bety) Cariño Trujillo et l'observateur Jyri Antero Jaakkola de

Finlande ont été assassinés. Les autorités se sont rendues sur place uniquement le lendemain de l'attaque.

Bety Cariño Trujillo, 35 ans, était directrice de l'organisation « Centro de Apoyo Comunitario Trabajando Unidos » (Cactus). Elle animait des ateliers pour les droits des femmes dans la région et contribuait à la création d'un réseau des radios communautaires. « Aujourd'hui dans nos voix, dans nos luttes, dans nos mains, continuent d'être d'actualité les légitimes désirs ardents de justice sociale de la révolution mexicaine. Notre lutte est la même du grand Zapata il y a 100 ans. Nous semons des rêves et récoltons les espérances, en nous rappelant que cette construction peut seulement se faire en bas, à gauche et du côté du cœur ».

Jyri Jaakkola, 25 ans, faisait partie de l'organisation finlandaise Uusi Tuuli (Nouveau Vent) depuis

2005. L'ONG travaillait sur les droits humains et Jyri cherchait à résoudre le problème du changement climatique, soutenait le commerce équitable et la souveraineté alimentaire. « Il y a des mouvements sociaux des quels je voudrais apprendre. Si par ma présence, j'ai une chance d'empêcher la violente répression ce sera la chose à faire. La vraie solidarité est de se mettre dans la même situation que celui avec qui tu es solidaire ».

Veillez écrire au Procureur général :

Arturo Chávez Chávez
Procuraduría General de la República
Av. Paseo de la Reforma 211-213,
Delegación Cuauhtémoc,
México D.F.,
C.P. 06500,
MÉXICO

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Procureur général.

Je vous écris pour exprimer mon inquiétude devant le manque de résultats concrets dans l'enquête sur les assassinats d'Alberta (Bety) Cariño, défenseure mexicaine des droits humains et l'observateur finlandais, Jyri Antero Jaakkola, à San Juan Copala, dans l'État d'Oaxaca.

San Juan Copala, communauté peuplée par les indigènes Triquis, se retrouve assiégé depuis novembre 2009 par le groupe paramilitaire UBISORT (Unión para el Bienestar Social de la Región Triqui). Le 27 avril 2010 un convoi humanitaire, composé de défenseurs des droits humains, de militants politiques et de journalistes, tentait de joindre la communauté afin de se renseigner sur la situation des droits humains et d'apporter assistance aux habitants. Des membres armés d'UBISORT leur ont tendu une embuscade au cours de laquelle ils ont tué Bety Cariño et Jyri Jaakkola. Des témoins oculaires et d'autres sources locales ont déclaré que ce groupe paramilitaire avait des liens politiques et financiers avec les autorités étatiques et municipales de l'époque.

J'ai pris connaissance que le Bureau du Procureur Gé-

néral de la République(PGR) a entamé des actions sur cette affaire basée sur des preuves montrant l'utilisation des armes à feu fédérales et des infractions d'association de malfaiteurs.

Le 27 avril 2011 marque le premier anniversaire de la mort de Bety Cariño et Jyri Jaakkola, je demande à la PGR de mener une enquête immédiate, complète et impartiale, de rendre public les résultats et de traduire les responsables devant la justice. L'investigation devrait être menée conformément aux standards internationaux et toutes les avancées doivent être fondées sur des preuves solides et fiables.

Il est fondamental que les avocats des victimes soient informés sur les recherches et qu'on leur permette de jouer un rôle actif dans la proposition de lignes d'investigation.

Je me permets aussi de demander à la PGR d'assurer une protection efficace des témoins qui ont participé à l'investigation étant susceptibles de représailles, et cela, d'un commun accord avec eux

Je vous prie de bien vouloir me tenir au courant des actions prises et des progrès sur l'enquête.

Cordialement,